

DLA 2011

Action du Dispositif Local d'Accompagnement 2011
Sur le territoire du Pays Tolosan





Un outil gratuit au service des associations

Rappel des objectifs du Dispositif Local d'Accompagnement

Un dispositif d'appui aux associations et structures d'utilité sociale

Les Dispositifs Locaux d'Accompagnement créés par le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité et la Caisse des Dépôts et Consignations en 2004, ont pour objectif d'accompagner les structures de l'économie sociale et solidaire, en particulier les associations, dans le développement ou la structuration de leurs activités, la valorisation de leurs services, la mobilisation de nouveaux partenaires ou encore la pérennisation de leurs emplois.

Ces dispositifs sont déclinés sur l'ensemble des départements. L'association A2P porte le DLA de la Haute-Garonne hors agglomération toulousaine et a pour mission :

- d'accueillir les structures qui en font la demande,
- d'élaborer un diagnostic synthétique et un plan d'accompagnement,
- de mettre en œuvre l'accompagnement répondant aux besoins identifiés et confié à des professionnels externes (prestataires),

- d'assurer le suivi de la structure tout au long de l'accompagnement et à l'issue de celui-ci,
- de mobiliser les ressources techniques et financières jugées pertinentes pour faire évoluer le projet vers la pérennisation du service développé et la consolidation des emplois créés
- de s'inscrire dans des dynamiques territoriales.

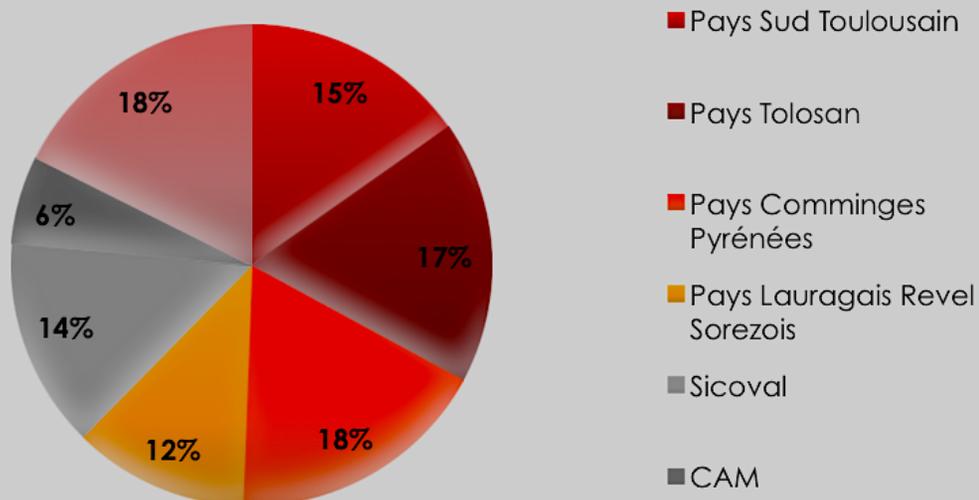
A ce titre, A2P est dotée d'une ligne de crédits d'ingénierie permettant de financer des accompagnements pour les associations éligibles au programme.

Ces accompagnements sont financés par l'UT 31 de la DIRECCTE, la CDC et le FSE.

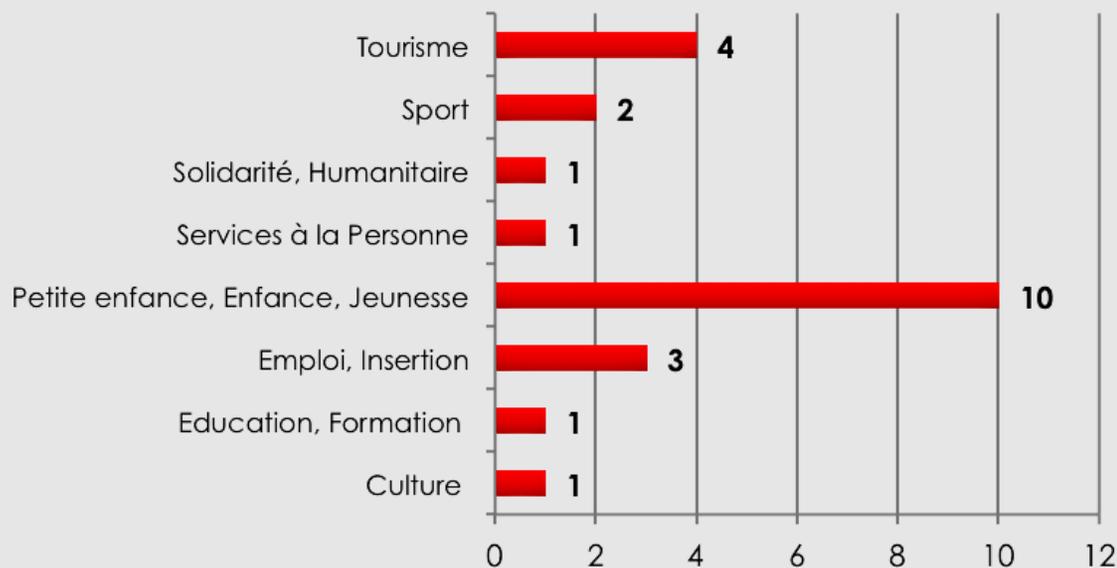
Le DLA donne la possibilité aux associations de bénéficier d'appuis techniques individuels gratuits en comptabilité, gestion, réglementation, communication, stratégie de développement ou encore en recherche de financements...

Parallèlement à ces appuis individuels, des accompagnements collectifs sont proposés afin de répondre à des besoins communs des structures d'un même secteur ou d'un même territoire.

Répartition par territoire d'implantation



Répartition par secteur d'activité



Typologie des associations accompagnées

Le Pays Tolosan est partenaire du DLA 31 HA depuis le démarrage du dispositif et les associations du territoire sont particulièrement mobilisées sur le dispositif. En 2011, 17% des associations bénéficiaires du dispositif interviennent sur le Pays Tolosan, soit 23 structures.

L'ensemble du Pays Tolosan a été couvert par l'action du DLA. Une majorité des appuis a concerné les associations des Communautés de Communes du Canton de Cadours (6), du Canton de Villemur (5) et des Coteaux du Girou (5).

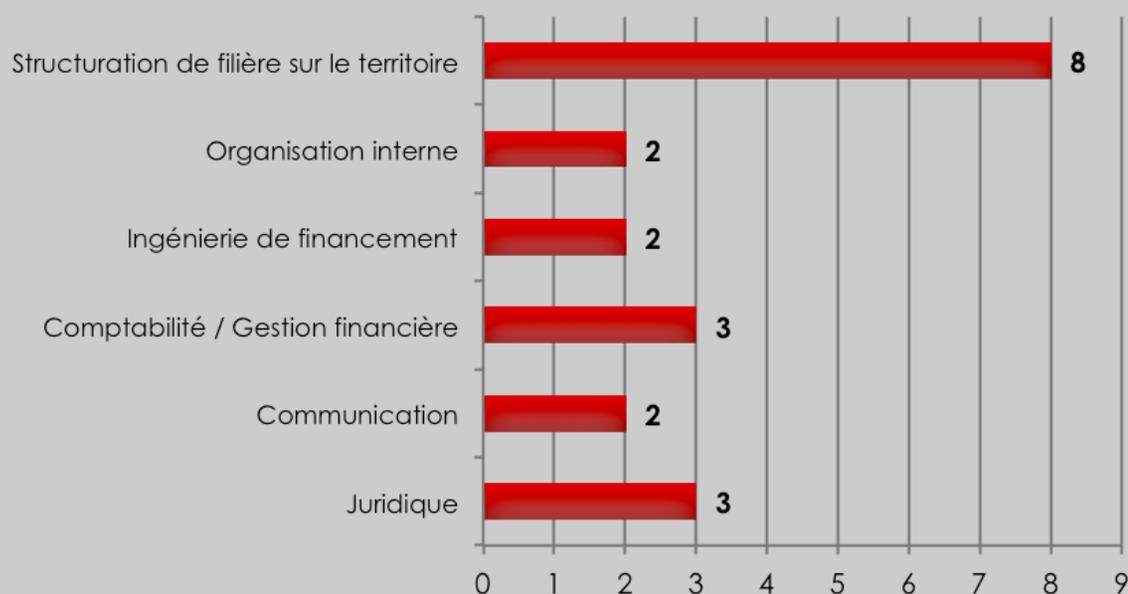
23 associations ont donc bénéficié d'un appui du DLA se traduisant par un diagnostic de la structure et de ses besoins, un accompagnement individuel ou collectif. Ces structures emploient près de 400 salariés.

Sur ces 23 structures, 7 d'entre elles ont fait l'objet d'un premier accueil en 2011 et d'un entretien afin d'évaluer leur niveau de besoins. Les 16 restantes sont suivies par le DLA depuis plusieurs années.

Les trois secteurs les plus accompagnés sont : la petite enfance, enfance, jeunesse (43 %), le tourisme (17 %) et l'emploi, insertion (13 %).

La petite enfance et le tourisme ont fait l'objet d'accompagnements spécifiques, présentés plus bas.

Thématiques d'accompagnement



Accompagnements mis en œuvre

20 ingénieries (appuis) individuelles ou collectives ont été organisées en 2011, représentant 58 jours d'accompagnement. 3 structures ont bénéficié d'au moins deux ingénieries distinctes.

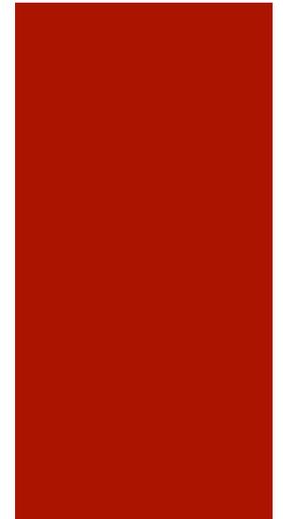
- **Structuration de filières sur le territoire (40 %)** : il s'agit d'accompagnements transversaux sur un secteur d'activité particulier. En 2011, le secteur Tourisme a fait l'objet d'une convention de partenariat entre le Pays Tolosan et le DLA sur la structuration de la politique touristique (action présentée plus bas). La Petite enfance et l'IAE ont également fait l'objet d'accompagnement spécifique : la consolidation des activités pour

la Petite Enfance (présenté plus bas également et un projet de mutualisation pour 2 associations intermédiaires du territoire. Ces 2 structures sont face à des problématiques identiques. Elles souhaitent travailler ensemble afin d'analyser les possibilités de développer des moyens de mutualisation (type de mutualisation envisageable et phase opérationnelle de mutualisation d'emploi et de création d'espace de formation commun).

- **Comptabilité / Gestion financière (28 %)** : il s'agit d'accompagnements qui peuvent recouvrir à la fois la notion d'outillage et le transfert de méthodologie (comptabilité) et l'aide à la décision (gestion financière). Exemple : aide au passage d'une comptabilité de trésorerie à une

comptabilité d'engagement, mise en place d'outils de pilotage financier du suivi quotidien au bilan annuel, mesure des impacts d'une nouvelle organisation interne et plus largement de nouveaux choix de gestion.

- **Juridique (28%)** : 3 types d'accompagnement juridique ont été mis en place. Un premier sur les droits et obligations de la diffusion de spectacle (licence d'entrepreneur, normes d'accueil de public, droits Sacem...). Le second a porté sur la construction de convention de partenariat et le dernier sur la gestion des risques pour les salariés.
- **Recherche de financements (10 %)** : réalisation de plans d'actions pour valoriser les activités des associations auprès des partenaires et sur la recherche de développement d'activités pouvant permettre une plus grande autonomie financière des structures.
- **Communication (10 %)** : accompagnement portant sur la création ou l'amélioration des supports de communication ou sur l'élaboration d'un plan de communication. L'objectif étant de rendre visible et lisible l'activité envers le public, les adhérents mais également envers les partenaires, financeurs, notamment.
- **Organisation interne (10%)** : relation bénévoles / salariés, définition des rôles et responsabilités de chacun, restructuration, élaboration de fiche de poste, d'outils de gestion et d'organisation interne.



Définition d'un plan d'action de valorisation touristique du territoire.

Fort d'un réseau de six Offices de Tourisme et syndicats d'initiatives, le Pays Tolosan souhaite développer la filière alliant tourisme de proximité, œnologie, gastronomie, loisirs verts, excursionniste, ou très courts séjours. Une structuration de l'ensemble du secteur devrait permettre de créer sur tout le territoire des leviers de développement économique liés au tourisme, à l'agriculture et aux loisirs verts. Le Pays Tolosan a sollicité un appui technique afin de bénéficier d'une étude sur son potentiel touristique. Cette étude, réalisée par la DAEDL (CG 31) a permis au Pays d'identifier plus clairement ses potentialités, de caractériser l'offre et d'identifier la clientèle, de définir une orientation, une stratégie de communication et une image touristique. Le Pays a sollicité le DLA en

complément afin d'engager un travail partenarial avec les OT et SI du territoire de structuration de l'offre touristique, de coordination des initiatives et de mise en œuvre d'un plan de communication territorial.

En 2010, le DLA a accompagné le démarrage de cette action. Une première phase de travail avec les 6 offices du tourisme et syndicats d'initiatives a permis d'analyser leur mode de fonctionnement, d'aborder leur besoins et attentes, de formaliser un premier plan d'action.

Après la restitution du premier travail réalisé par le DLA, devant tous les acteurs touristiques, il a été proposé de construire ensemble la seconde étape de l'accompagnement :

- une mutualisation de compétences et fonctions
- un travail de mobilisation de l'ensemble des acteurs touristiques
- une recomposition du paysage touristique institutionnel.

L'objectif de l'accompagnement 2011 est la mise en œuvre du plan d'actions :

1- Formalisation des axes stratégiques et validation des contenus : choix des axes prioritaires, types d'actions par axes, rôle des offices de tourisme, organisation à mettre en place entre le territoire et les offices de tourisme.

2- Construction des axes stratégiques en matière : de positionnement marketing du territoire et son identité, de valorisation des potentialités, d'organisation de l'offre, de développement d'une offre nouvelle, d'aménagement et d'équipements, de partenariat, d'organisation.

3- Plan de communication touristique : sélection des cibles de communication, définition des objectifs poursuivis de communication par cible de clientèles et modes de diffusion, budgets, moyens, contraintes.

Crèches associatives : subvention exceptionnelle CNAF et accompagnement DLA

2007 : extension de la Convention collective des centres sociaux aux structures associatives d'accueil de la petite enfance.

2008 / 2009 : partenariat CAF 31 / DLA 31 autour des enjeux et des impacts de la mise en place de la convention collective.

2009 : premiers constats de fragilité financière des EAJE.

En 2010, une aide exceptionnelle sur 3 ans a été accordée par la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF) aux Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants (EAJE) associatifs impactés par l'extension de la convention collective des centres sociaux, afin de leur permettre de retrouver un équilibre économique sans diminution du nombre d'heures réalisées par place.

Consciente de la nécessité d'aider les structures concernées à pérenniser leurs activités au delà de 2012, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Haute-Garonne a décidé d'adjoindre à cette aide financière un accompagnement visant à aider les structures à définir précisément les conditions dans lesquelles elles pourront poursuivre leur activité sans l'aide exceptionnelle à partir de 2013.

Un partenariat s'est engagé avec les DLA de Haute-Garonne afin de proposer une démarche

d'accompagnement concertée des associations dans la durée et ainsi :

- définir et proposer des solutions adaptées,
- réunir les partenaires autour d'une politique de soutien aux EAJE associatifs,
- avoir une analyse croisée des problématiques et des réponses à apporter.

Le Pays Tolosan compte 7 EAJE associatifs qui ont bénéficié de la démarche en 2010, et d'une subvention exceptionnelle de 26 000 € maximum, base sur l'activité des structures.

Les accompagnements DLA ont consisté, en plus d'un diagnostic approfondi de la structure (organisation, fonctionnement, partenariat...) à mesurer le manque de financement 2010 – 2013 et l'impact sur la structure financière du bilan.

En 2011, les accompagnements DLA ont permis de définir l'affectation de la subvention pour 2011 et 2012, sur des critères de fragilité (situation financière, niveau d'aide de la collectivité partenaire, taille de la structure...) afin de soutenir les structures les plus en difficultés et garantir de ce fait une répartition équitable.

Seront associés à ce financement des accompagnements complémentaires sur les thématiques suivantes :

- Renforcement et sécurisation du partenariat territorial : mise en place d'instance de coopération et de coordination locale / dialogue de gestion

- Entretiens d'évaluation : outils et enjeux – lien avec la RIS – le plan de formation
- Optimisation du taux d'occupation
- Management des personnes en contrats aidés
- Développement de projet
- Comptabilité d'engagement
- Management d'équipe
- Gestion des ressources humaines

Secteur	Siège social	Nbre salariés	Type d'accompagnement	Thématiques	Nbre de jour
Petite enfance, Enfance, Jeunesse	Montastruc	0	Diagnostic / Préconisations		
Culture	Launac	0	Ingénierie individuelle	Juridique	0,5
				Communication	1,5
				Gestion financière	1
Education, Formation	Launac	2	Ingénierie individuelle	Recherche de financement	2
			Ingénierie individuelle	Juridique	0,5
Petite enfance, Enfance, Jeunesse	Grenade	1	Ingénierie individuelle	Communication	2
Sport	Grenade	0	Ingénierie collective	Recherche de financement	2
Sport	Launac	0	Accueil		
Solidarité, Humanitaire	Bouloc	0	Accueil		
Petite enfance, Enfance, Jeunesse	Bouloc	12	Ingénierie individuelle	Structuration de filière	2
Petite enfance, Enfance, Jeunesse	Lapeyrouse Fossat	8	Ingénierie individuelle	Gestion financière	4
Insertion par l'activité économique	Villemur sur Tarn	235	Ingénierie collective	Structuration de filière	5
Insertion par l'activité économique	Grenade	32	Ingénierie collective	Structuration de filière	5
Services à la personne	Cadours	38	Ingénierie individuelle	Organisation interne	2
Emploi, insertion	Villemur sur Tarn	1	Ingénierie individuelle	Juridique	0,5
Petite enfance, Enfance, Jeunesse	Paulhac	0	Accueil		
Petite enfance, Enfance, Jeunesse	Verfeil	12	Ingénierie individuelle	Organisation interne	2
			Ingénierie individuelle	Structuration de filière	2
Petite enfance, Enfance, Jeunesse	Villemur sur Tarn	28	Diagnostic / Préconisations		
Petite enfance, Enfance, Jeunesse	Villemur sur Tarn	5	Diagnostic / Préconisations		
Petite enfance, Enfance, Jeunesse	Cadours	10	Ingénierie individuelle	Gestion financière	2
Petite enfance, Enfance, Jeunesse	Layrac sur Tarn	12	Diagnostic / Préconisations		
Tourisme	Verfeil	1	Ingénierie collective	Structuration de filière	6
Tourisme	Fronton	2	Ingénierie collective	Structuration de filière	6
Tourisme	Cadours		Ingénierie collective	Structuration de filière	6
Tourisme	Bonrepos Riquet		Ingénierie collective	Structuration de filière	6